

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR,

JOURNAL CRITIQUE

J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. II.

QUÉBEC MERCREDI 14 DÉCEMBRE 1859

No. 35

LES DERNIERS MOMENTS DE JOHN BROWN.

Si la vie des hommes de bien sert de leçon et d'exemple, leur mort est encore plus utile et plus féconde. John Brown dont la vie fut consacrée à la délivrance des esclaves aux États-Unis mais particulièrement au Kansas, et dont la mort va devenir le signal de la guerre entre tous les marchands de chair humaine et les défenseurs de l'humanité, en est une preuve irrécusable. Vivant, John Brown n'était qu'un héros suivi par les plus enthousiastes; maintenant on le considère comme un martyr au nom duquel les États du nord vont se soulever contre ceux du sud. Aux États-Unis, Washington sera toujours regardé comme le père de la liberté, mais Brown y sera considéré comme le martyr de l'humanité! Tous ceux qui aiment ce qui est juste, doivent donc s'enorgueillir de voir encore apparaître, de temps à autre, des hommes assez courageux pour sacrifier leur existence en faveur des opprimés et des faibles. Sous ce rapport John Brown est un modèle. Sa mort a été digne de sa vie. Aussi croyons nous intéresser nos lecteurs en reproduisant d'un journal français des États-Unis les lignes suivantes à son sujet:

Le condamné n'avait pas vu sa femme depuis le mois de juin, et pendant les deux dernières années, c'est à peine s'il avait eu avec elle trois ou quatre entrevues de quelques heures chacune. Jeudi le premier décembre courant à quatre heures de l'après-midi, Mme Brown a été conduite au salon du geôlier de la prison de Charlestown et après qu'on l'a eu fouillée, pour s'assurer qu'elle n'apportait à son mari ni arme ni poison pour éviter son supplice au moyen d'un suicide, on lui a amené le condamné, auquel on avait enlevé les menottes. L'entrevue entre les deux vieux époux a été telle qu'on devait l'attendre de deux personnes aux sentiments exaltés. Après un long embrassement, pendant lequel la femme a versé d'abondantes larmes, tandis que le prisonnier faisait de puissants efforts pour contenir les sentiments qui l'agitaient, ils se sont assis sur un canapé, toujours, surveillés de près par quelque employé de la geôle et par le général Taliaferro, commandant des troupes de Charlestown. Brown avait demandé à passer la nuit

entière avec sa femme, mais ayant été prevenu que l'entrevue ne devait durer que quatre heures, il a commencé, dès qu'ils se sont assis, à donner les plus minutieuses instructions relativement à la disposition de sa petite fortune et à l'avenir de ses enfants. A l'entendre entrer dans les moindres détails, dieter d'une voix ferme au shériff Campbell le testament par lequel il donnait tous ses biens à sa veuve, conseiller qu'on brûlât son corps avec celui de ses deux fils tués à Harper's Ferry, pour placer les cendres sous le marbre funéraire qui recouvre la tombe de son père à North Elm dans l'Etat de New-York, rédiger sa propre épitaphe et endosser des traites de des amis inconnus lui avaient envoyées pour secourir sa famille; un étranger qui aurait été présent sans comprendre les paroles de cette lugubre conversation, n'eût jamais soupçonné que ce veillard à la longue barbe grise savait qu'avant quinze heures, il se balancerait dans les airs au bout d'une corde.

A 8 heures, le général Taliaferro s'est approché des deux époux pour les informer que le moment de la séparation était arrivé. Aussitôt ils se sont levés, sans donner aucun signe de faiblesse, et après un long serrement de mains, ils se sont dit adieu, elle pour regagner la voiture qui devait la conduire au milieu d'une escorte de cavaliers, et le prisonnier, pour rentrer dans sa cellule.

La demande de Brown, relative au bucher de sapin sur lequel il voulait qu'on réduisit en cendres son corps et ceux de ses fils a été rejetée par sa femme, aussi bien que par les fonctionnaires présents à l'entrevue. Mais avant de quitter le salon il a obtenu qu'on le dispensât, en allant à la mort, de la présence d'un ministre de quelque secte qui sanctionne l'esclavage. "Je préférerais, a-t-il ajouté, être accompagné jusqu'à l'échafaud par une demi-douzaine d'enfants esclaves et une bonne vieille mère, que par l'éloquence combinée de tout le clergé de la république." Mme Brown a protesté contre l'injustice de la sentence prononcée contre son mari et a dit à plusieurs reprises qu'elle était fière d'être la femme d'un tel homme.

A 11 heures, Brown ayant informé le shériff qu'il était prêt, on lui a attaché les bras, et un geôlier lui a couvert le chef d'un feutre noir. Il portait les mêmes vêtements que pendant son procès; il te-

nait la tête haute; son œil avait conservé toute sa vivacité; aucune émotion ne se lisait sur son visage et c'est d'un pas ferme qu'il s'est dirigé vers la porte pour se rendre à l'échafaud.

En sortant de prison, il a vu le général Taliaferro entouré de tout son état-major faire déployer devant la façade de la prison, les lignes de six compagnies d'infanterie et d'une troupe de cavalerie. Près de la porte, se trouvait une tapisserie avec une caisse de bois de sapin dans laquelle on avait placé un cercueil de bois de chêne.

Du haut du perron, son regard a parcouru avec calme et une apparence d'intérêt, la scène animée qui l'entourait et il a échangé quelques paroles avec les personnes de sa connaissance; puis, descendant les marches, il a pris place dans le véhicule, sur la cuisse du cercueil, à côté du geôlier Avis, et là le cortège s'est mis en marche, entre deux haies serrées de carabiniers. Sadler, l'entrepreneur des pompes funèbres, qui était aussi dans la tapisserie, frappé de son courage n'a pas pu s'empêcher de lui dire: "Capitaine Brown, vous êtes inébranlable." (a game man.).....

Le condamné a demandé pourquoi on n'avait permis qu'à la troupe de se tenir dans l'enceinte? "Je suis fâché, a-t-il ajouté, qu'on n'y ait pas admis les citoyens." Après ces paroles, il s'est dirigé vers l'échafaud d'un pas assuré, et à été le premier à en monter les marches. Parvenu au haut, il a remarqué M. Hunter et le maire Green stationnés non loin de là et auxquels il a dit "Messieurs, adieu!" d'une voix qui n'a point fléchi. Il a tendu aussi la main au shériff et au geôlier qui étaient à côté de lui, et leur a adressé quelques paroles affectueuses pour les remercier de leurs bontés. Alors on lui a enfoncé le bonnet jusqu'au menton, et on lui a passé le nœud au cou. Le shériff lui a demandé s'il n'aimerait pas à avoir un mouchoir à la main pour donner le signal de l'exécution: "Non, a-t-il dit, je n'en ai pas besoin; mais ne me retenez pas ici plus de temps qu'il n'est absolument nécessaire." Le geôlier lui ayant dit alors d'avancer sur la trappe, il a répondu: "Il faut que vous me conduisiez; je ne peux pas voir." On a arrangé la corde, et l'exécution allait avoir lieu, quand le commandant a crié qu'il n'était pas encore prêt. Alors on a vu les troupes faire pendant dix minutes les marches

et contre-marches, comme si l'ennemi était en vue, et pendant cette longue attente, Brown, la corde au cou et le bonnet sur le visage, se tenait sur la trappe fatale, dans l'immobilité d'une statue. Le geôlier, le prenant en pitié, lui a demandé s'il n'était pas fatigué ? "Non, a dit le vieillard, je ne suis pas fatigué ; mais ne me gardez pas ici plus longtemps qu'il n'est nécessaire."

Ce furent ses dernières paroles.

Lusin, à 11 heures et quart, le général Taliaferro ayant achevé ses "importantes" manœuvres la hasculo a joub. Le condamné, lancé dans le vide, n'a fait que très peu de mouvements : ses mains se sont crispées, et après deux ou trois légères convulsions, le corps est resté inerte, se balançant encore, sans plus donner aucun signe extérieur de vie.

En ce moment, des milliers de gens réunis dans des églises des états du Nord et des provinces britanniques adressaient à dieu leurs prières pour l'âme du supplicié. Le glas funèbre sonnait dans plusieurs grandes villes, et une salve de 100 coups de canon, tirée à Albany, annonçaient aux populations la consommation d'un événement dont les conséquences nous apparaissent comme sérieusement redoutables.

Le pendu a été examiné à plusieurs reprises ; mais le pouls battait encore ; ce n'a été que trente cinq minutes après l'exécution que la vie étant complètement éteinte, l'ordre a été donné de couper la corde. Le corps, placé aussitôt dans la bière, a été transporté sous bonne escorte à la station du chemin de fer, et de là, par un convoi spécial, au "ferry" où l'attendaient la veuve du condamné et plusieurs de ses amis. Pendant que le cortège se rendait au dépôt, un cavalier est arrivé à franc étrier, au milieu de la foule, apportant la nouvelle de l'incendie des bâtiments de M. George W. Turner. Virginien, qui a été tué à Harper's Ferry pendant l'échauffourée ; quelques planteurs voisins se plaignent aussi d'avoir eu leurs bestiaux empoisonnés . . .

Le corps de John Brown est arrivé samedi soir à New-York, sous la garde de M. Hopper, entrepreneur de pompes funèbres à Brooklyn. Il a été conduit immédiatement chez M. M. Grawet Taylor au n. 103 dans Bowery. Là, le cadavre retiré du cercueil fourni par l'Etat de la Virginie, a été déshabillé et enseveli convenablement ; puis il a été replacé dans une bière de bois de rose.

La physionomie du pauvre supplicié conserve, dit on, une véritable expression de fermeté et de noblesse.

Que les badauds et les gobes—mou-ches à qui le maire Langevin fait croire que les lanternes sont des vessies, mettent leurs lunettes et lisent les lignes suivantes. Voici, selon le "Journal de Québec",

ce que le maire Langevin a dit publiquement, le jour de la nomination au sujet du chemin de fer du Nord :

"En abordant la question du chemin de fer du nord, il déclara que les négociations qui se poursuivaient avec les capitalistes de Londres n'étaient pas de nature à lui permettre de les rendre publiques : mais il assura aux électeurs que les négociations, dussent-elles même n'avoir aucun succès, l'ouvrage n'en commencerait pas moins dans tous les cas le printemps où l'été prochain, sans que les citoyens soient appelés à faire de nouveaux sacrifices."

Mais à l'assemblée du 12 septembre dernier, le maire n'assura-t-il pas que le Chemin de fer du Nord serait commencé dans quelques mois ? N'est-ce pas cette promesse qui a sauvé le maire dans sa position critique ? Pourquoi n'accomplit-il pas sa promesse ? Voilà plus de trois mois qu'il a promis de faire ce chemin, qu'attend-il pour commencer ?

Aujourd'hui, qu'il est réélu maire,—et de quelle manière !—il prétend que l'entreprise exige beaucoup de temps ! Ne le savait-il pas le 12 septembre dernier ? Ah ! que si, mais il voulait assurer sa réélection au moyen de cette question vitale !

Nous ne reprochons pas au maire les délais nécessités par les obstacles que rencontre l'entreprise ; non, mais ce dont nous le blâmons c'est d'avoir l'égoïsme ou plutôt, la cruauté de sacrifier des milliers d'ouvriers au moyen de cette entreprise ! Ce qui est odieux, c'est d'avoir préféré solidifier sa position en faisant, le 12 septembre dernier, de fausses promesses dont l'effet a été d'endormir la prudence des gens crédules qui, sans cela, auraient, certainement pris des moyens, praticables alors, mais aujourd'hui, impossibles, pour ne point mourir de faim et de froid !

Voilà ce que tout homme honnête lui jettera à la figure comme un opprobre et un remords.

Voilà dix ans que l'on assomme les citoyens avec cette question du Chemin de fer du Nord, et l'entreprise n'est encore qu'un rêve. Le 12 septembre dernier, le maire Langevin vous assurait hypocritement que dans trois mois les travaux seraient commencés ; le 5 de ce mois il déclara que la partie est remise à l'été prochain ! Il la remettra ainsi jusqu'à ce que ceux même qui le soutiennent parce qu'ils sont ses valets ou ses complices soient obligés pour ne pas tomber dans l'abîme, de revenir à la justice et à la vérité.

On demande au conseiller Pope s'il a toujours l'intention de présenter au Conseil-de-Ville, la requête des citoyens du faubourg Saint-Jean qui demandent que

la manufacture de ciment de Pierre Gauvreau soit établie en dehors des limites de la cité ?

A propos de la lettre du maire Langevin en réponse à celle de monsieur Forsyth, voici comment s'exprime "L'Ere Nouvelle" :

"Cependant nous aurions aimé voir monsieur Langevin profiter de cette occasion, pour nous dire on en étaient rendues ses négociations avec les capitalistes en Angleterre ; négociations que nous aimerions voir terminées avec avantage pour les amis de l'entreprise, mais qui ne réussiraient pas, nous le craignons fort, tant que les citoyens de Québec ne commenceront eux mêmes par donner l'exemple, en employant les trois cent mille louis de débentures qui sont à leur disposition, à faire la première partie d'un chemin dont la complétion doit être si avantageuse aux trois cent mille habitants de la rive nord."

Comme on le voit, la confiance qu'inspire à Trois-Rivières la conduite du maire Langevin n'est pas de nature à nous faire espérer en lui !

L'ex-député Fellowes a été condamné à six mois d'emprisonnement et a huit cents piastres d'amende pour avoir employé la fraude et la corruption pendant la dernière élection du comté de Russell.

Des personnes bien informées nous assurent qu'il est certain que dans quelques mois, Charley Alleyn et compagnie, seront amenés devant un tribunal criminel pour rendre compte de leurs quinze mille votes arrosés de sang.

"Favorisé d'une manière spéciale par la Providence, le Canada a marché rapidement dans la voie de tous les progrès. Une portion considérable de sa surface a été ouverte à la culture ; des voies de communication, qui sont, sous certains rapports, sans égales dans le monde, ont été données au commerce ; l'éducation a progressé aussi bien que l'agriculture et l'industrie . . .

Ses revenus, qui sont de 35 millions ; excèdent ses dépenses de 10 millions, et les impôts y sont très légers. Le paupérisme et la mendicité y sont inconnus ; aussi, à cause de tant d'avantages, le Canada tend-il évidemment à attirer à lui une forte partie de l'émigration qui se porte vers les rivages du nouveau monde."

Ces quelques lignes sont extraites de "L'Ami de la religion" journal ultramontain de Paris. Il n'est donc pas surprenant que le Canada y soit représenté d'une manière aussi fautive. Mais ce qui surpasse l'imagination c'est de voir l'empressement du rédacteur du Canadien à reproduire ces erreurs ! Heureusement que les faits qui se passent actuellement font

briller la vérité. Il faut, vraiment, avoir un toup et de "Trépassé" pour oser publier que le Canada prospère quand dans la ville de Québec il n'y a peut être pas 10 ouvriers sur 100 qui travaillent!

Quand les ouvriers les plus favorisés gagnent DEUX CHELINS par jour — les "journaliers" ne recevant que trente sous — on ose écrire que le paupérisme est point en Canada!

Quand depuis cinq ans les comptes publics offrent un déficit de plus en plus alarmant, on a l'audace d'écrire que les revenus excèdent de 10 millions les dépenses et que le simpôts sont très légers!!

La correspondance signée UN DE VOS LECTEURS " paraîtra au prochain numéro,

C'était dans une salle où l'on tenait un bazar. M. R.... Harpagon de première force avait mis un billet sur un superbe globe recouvrant des fleurs artificielles.

— J'espère, s'empressa de dire le directeur du bazar, que, si vous gagnez cette objet, vous ferez quelque chose pour les pauvres!

— Certainement, que si je suis assez heureux pour être le gagnant, ma reconnaissance égalera ma joie! reprit M. R....

La raffle eut lieu, notre particulier gagna l'objet et faillit mourir de plaisir. Tellement, qu'il allait s'éloigner sans accomplir la promesse faite au directeur du bazar. Celui-ci l'en fit rappeler.

Alors tirant sa bourse, notre particulier remit une pièce d'argent dans la main du directeur salua et disparut au plus vite.

Le directeur examina la pièce d'argent c'était un vieux douze sous!

L'objet gagné valait douze piastres!
Le conseiller Rousseau fut témoin de cet acte de générosité.

EXTRAITS POUR RIRE.

* On connaît maints chevaliers
Faisant un peu trop d'étalage,
Et qui doivent leur équipement;
Moi, je ne dois point mes souliers.

* UNE FAUTE D'IMPRESSION. — Dans une ville de province le régisseur avait fait mettre sur l'affiche: L'amour filial, ou la jambe de bois. L'imprimeur se trompa, et mit: "La jambe filiale, ou l'amour de bois."

* — Quelqu'un disait à un habitant: Ne faites jamais tondre vos moutons. Pourquoi donc? — Cela les rend poussifs. — Poussifs? — Certainement, puisqu'ils ont perdu l'haloine (la laine).

* * * Quelle branche d'éducation cultive-t-on le plus à votre école, mon enfant? — Monsieur c'est la branche d'osier avec laquelle le maître nous tape sur les doigts.

UN REMÈDE EFFICACE.

* * * Et ton œil! — Il me fait horriblement souffrir; De grâce, indique-moi mon cher ami (Gros-Pierre, Quelque graisse ou ciment qui puisse me guérir!....

— Console-toi, je puis t'indiquer ton affaire; J'en ai fait l'essai: tiens, la semaine dernière, Je souffrais d'une dent, je la fis arracher, Je ne sentis plus rien.... Fais de même (compère.

* * * Un Anglais disait d'un homme de sa connaissance, qui avait le nez fort long et les narines extrêmement larges: Quand il me parle de près, j'ai toujours peur qu'il me renifle.

* * * — Conscrit!
— Quoi, sergent?
— Sais-tu ce que c'est qu'un demi-tour à droite?
— Non, sergent.
— Sais-tu ce qu'un demi-tour à gauche?
— Oui sergent.
— Et bien! demi-tour à droite, c'est exactement la même chose que demi-tour à gauche, excepté que c'est absolument le contraire.

* * * — Un ténor léger, mais fatigant, chantait une chanson en vogue:
Je pars, adieu Marie.
Je pars, hélas demain!
— Sacrebleu! s'écria un auditeur ennuyé, il fallait le dire plus tôt, je ne serais venu qu'après demain.

* * * — Un berger normand se confessait à son curé; celui-ci lui demanda:
— Gardez-vous les commandements de l'Eglise?
— Nenni, dit-il, je n'ai jamais gardé que mes moutons.

* * * — Un journal de Saint-Omer publia la variante qui suit sur les mots "énormement-bête." C'est une espèce d'anagramme poétique, dont l'essence est un peu triviale; mais on lui pardonne, parce qu'elle fait rire les hommes joyeux et sourire au moins les plus graves.
Voici la native boutade:
On demanda à D... son opinion sur X... un orphéoniste de la ville de... Il la fonda ainsi:

X... est énormément bête.
X... est énorme et m'embête
X... est ténor, mais m'embête.

* * * MARIAGE DU GÉNÉRAL TOM POUCE. — M. Thomas de Pouce, général du musée de Barnum et commodore d'un joli yacht, est sur le point de prendre femme. Celle qu'il a choisie, est jeune et jolie; mais on n'est pas d'accord sur sa taille, quelques journaux disent qu'elle a cinq pieds trois pouces, et d'autres lui donnent trois pieds cinq pouces. Après son mariage, elle aura, dans tous les cas, un pouce de plus.

CONSEIL DE VILLE.

2 décembre 1859.

Résolu, — "Que la somme de neuf cents louis soit offerte à madame Campbell pour son terrain au bout de J. B. F. Lane, et que le maire soit autorisé à signer l'acte notarié nécessaire pour terminer cette acquisition."

Résolu, — "Que les accusations portées contre les "Sapeurs"; touchant leur conduite à l'incendie du 25 septembre dernier, n'ont aucun fondement."

Résolu, — "Que le comité des Marchés et le comité de Police soient chargés de considérer s'il serait à propos de caserner les hommes de Police et de faire disposer le poste de la rue Sainte Ursule et le Sépétage de la halle du marché Champlain pour cette fin, et que ces deux comités fassent rapport la plutôt possible."

9 décembre 1859.

Lu le rapport du comité des Réglemens du 25 novembre dernier, et deux projets de règlement intitulés "Règlement pour obliger les boulangers à prendre licence," et Règlement pour pourvoir au prolongement de J. B. F. Lane." Lequel rapport a été mis aux voix et passé.

Lu le "Règlement pour obliger les boulangers à prendre licence;" lequel a été mis aux voix et passé à l'unanimité.

Résolu, — "Qu'une somme n'excédant pas quatre vingt dix louis soit avancée à M. Joseph Archer pour payer les dépenses qu'il va faire pour ouvrir une rue à partir de la rue Salaberry, en face de sa propriété et pour y creuser un canal, et qu'un devis de l'ouvrage à exécuter et un acte notarié de cette convention, soient signés entre la Corporation et M. Archer."

NOUVELLES D'EUROPE.



Le père de l'enfant Mortara est arrivé à Paris. Il est déterminé à demander au congrès qu'on lui rende son enfant.

On annonçait la mort de Nana Sahib. La reine Victoria a consenti à ce que le prince de Galles ou le prince Alfred vint visiter le Canada le printemps prochain.

Le gouvernement parisien achète des piastres mexicaines pour l'expédition contre la Chine.

Il paraît que l'Autriche a soulevé une nouvelle difficulté au sujet du congrès. On dit que c'est la question de la régence qui est la cause de cette difficulté.

On rapporte que Lord Cowley a été autorisé par Napoleon à proposer à l'Angleterre un désarmement simultané général.

Les journaux de Londres regardent cette proposition comme absurde.

L'armée anglaise va être renforcée par 11 nouveaux régiments.

Les affaires de l'Italie ne sont point changées.

Le gouvernement Sarde a publié une circulaire pour défendre sa conduite au sujet de la régence.

L'Autriche accorde une amnistie complète à tous ceux qui se sont compromis dans les affaires de l'Italie.

Rien de décisif n'a été encore tenté contre le Maroc.

NOUVELLES DIVERSES.

—M. Joseph Trudeau de Montréal, l'un des ingénieurs les plus capables que possède le Canada, vient d'être promu au poste important de secrétaire du bureau des Travaux Publics.

—Le Gouverneur Général vient de proroger de nouveau le Parlement jusqu'au 11 de janvier prochain mais non encore pour "l'expédition des affaires"

—Vendredi soir, vers 11 heures, le feu a détruit 4 ou 5 hangars situés derrière la Terrasse Clapham, rue Saint-Louis, et presque autant de maisons.

—Mercredi dernier une femme du nom de Desroches est morte subitement, dans l'église de la Basse-Ville où elle assistait au service divin.

—Mercredi dernier Elizabeth Jones, femme de J. Jones, résidant dans la rue de la Couronne, Saint-Roch, mourut subitement d'une inflammation du cerveau, et le lendemain matin, son mari lui-même succombait d'une hémorragie des poumons, comme il a été constaté par l'enquête tenu sur son cadavre. Ce couple infortuné laisse trois enfants en bas âge.

(Journal de Québec)

CORRESPONDANCE.



Monsieur le rédacteur,

Si parmi les hommes de police il y a de braves gens qui font leur devoir, il y en a aussi qui ne méritent point d'être les gardiens de l'ordre public. Parmi ces der-

niers je dois citer les hommes de police Rosa et Gilbert qui dernièrement ont agi à l'égard de deux personnes de la manière la plus brutale. Ces hommes s'unirent à d'autres pour frapper ou plutôt

pour assommer l'une d'elles. Maître V. Jobin le même que ses camarades furent obligés de mener au violon parce qu'il était dans un état très chancelant et qu'il faisait le diable à quatre, avait agi d'une manière aussi barbare envers l'autre personne.

Je dois aussi ajouter qu'ayant amené ou plutôt trainé à la station de police avec accompagnement de coups de bâton la première de ces personnes, l'homme de police Badger voulut la fouiller pour lui ôter son argent.

De plus, pour prouver que ces hommes de police n'étaient pas dans un état digne de leur état, ils furent obligés d'aller chercher une dizaine de leur camarades, après avoir été toutefois obligés de laisser V. Jobin à la station parce qu'il n'était pas dans son état normal et qu'il se revoltait contre eux!

Si l'on doit donner des louanges à ceux des hommes de police qui font leur devoir, il faut aussi faire connaître ceux d'entre eux qui loin de garder la paix publique et de protéger les citoyens font tout le contraire.

UN CITOYEN.

ANNONCES.

ADRESSE D'AFFAIRES.

L. M. DARVEAU, notaire, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Aiguillon, numero 26.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'OBSERVATEUR.

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins par année, payable INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

TARIF DES ANNONCES : Six lignes et au-dessous, 2s. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion subséquente. Dix lignes et au-dessus de six lignes, 2s. 6d. pour la première insertion, et 6d. pour chaque insertion suivante. Au-dessus de dix lignes, 2d. par ligne pour la première insertion, et 1d. par ligne pour chaque insertion subséquente.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET REDACTEUR